



**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et
EXTRAORDINAIRE
de l'ASSOCIATION « La COLLINE »
du 03 Avril 2009**

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Madame COIFFIER et monsieur MORLHON

Bonjour à tous et merci d'être là. Nous saluons la présence de :

- la ville de Cenon représentée par Huguette LENOIR et Jean-Marc SIMOUNET, adjoints au Maire
- la CAF représentée par Mme Nadège CANTEL
- la Fédération représentée par Mme MARCSAK BENSAID
- ASTER 33 représentée par Patrick MALLET
- La MDSI de Cenon représentée par Mme PLANTARD
- M. QUANCARD, commissaire aux comptes
- nos partenaires associatifs
- notre équipe de salariés
- notre Directeur Marcel MIRANDA
- vous, chers adhérents et sympathisants, qui avez choisi de venir là ce soir.

Nous vous prions d'excuser :

- Monsieur le Maire
- M. ESCOBEDO représentant le bailleur « la Clairsienne »
- M. Olivier LESPARRE représentant l'U.E.S.
- M. CASTELAIN président de la Fédération
- M. LIONARD délégué syndical.

Annnonce de deux Assemblées Générales

- Une AG ordinaire
- Une AG extraordinaire

L'ordre du jour de l'AG ordinaire

- Rapport moral de la co présidence
- Rapport d'activités
- Rapport financier

RAPPORT MORAL DE LA CO-PRESIDENCE

1/ POURQUOI SOMMES NOUS DEVENUS PRESIDENTS ?

Pour les valeurs affichées par le centre social :

Nous tenons à rappeler les valeurs du centre social qui constituent le moteur de notre action. L'association « la Colline » s'inscrit dans une finalité globale d'action sociale, et culturelle

Elle se réfère aux valeurs qui sont :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Son action est fondée sur des principes :

- D'approche globale
- De méthodes participatives
- De partenariat actif

Pour assumer les fonctions de co-présidents

Depuis septembre nous assurons la présidence à deux.

- Nous cumulons les fonctions de président du bureau, du conseil d'administration et de l'association et à ce titre nous sommes **responsables** :
- Nous assurons la gestion quotidienne de l'association
- Nous agissons pour le compte du bureau, du CA et de l'association.

Pour assumer nos responsabilités nous devons **échanger** et **négoier** en permanence avec nos principaux partenaires avec qui nous avons des relations institutionnelles, juridiques et humaines.

Partenaires	Echanges	Contrats
Le Directeur	Echanges quotidiens Conçoit et propose la mise en œuvre du projet associatif Dirige l'équipe	Mis à disposition par la CAF
La Mairie	Echanges relatifs à la structure Echanges relatifs à la politique sociale et culturelle de la ville Echanges techniques de fonctionnement	Propriétaire des locaux Conventions d'objectifs Subventions Convention de MAD des locaux
La CAF	Echanges relatifs à la mise en œuvre du projet social Echanges relatifs au personnel mis à disposition	Contrat d'agrément Subventions
Le Conseil général	Echanges relatifs à la politique du conseil général	Convention de partenariat Subvention

Pour prendre nos décisions nous disposons de ressources et d'outils proposés par :
- ASTER 33, L'UES et La fédération des Centres Sociaux.

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csocialacolline.free.fr> – EMAIL : cslacolline@wanadoo.fr

Pour l'accueil qui nous a été réservé à « La Colline »

L'association la Colline est une association saine, utile, bien gérée.

Nous avons été accueillis avec chaleur par les salariés, les bénévoles, les administrateurs, les adhérents, sans oublier notre cher ancien président Alain Laurier.

Enfin, nous pouvons nous appuyer sur les compétences remarquables du directeur, Marcel Miranda

2/ POURQUOI AVONS-NOUS AGI AINSI ?

Aujourd'hui, la situation de notre association et de notre centre social connaît des changements voire des bouleversements et nous devons continuer à assumer notre rôle dans un environnement perturbé.

La situation est complexe, nous devons négocier en permanence avec nos partenaires qui ont leurs propres contraintes. Hélas, en période de crise, la solution miracle n'existe pas, nous avons dû nous adapter, évoluer et parfois changer de cap.

Nous ne sommes pas là pour désigner des coupables, nous avons tous des responsabilités, nous sommes là pour réfléchir ensemble au devenir du centre social et pour faire des propositions allant dans le sens de l'intérêt général.

Rappel des événements de l'année

2006 : Autonomie du centre social ⇒ la ville devient propriétaire des locaux

2007 : La mairie demande au centre social d'intervenir sur le bas de Cenon pour développer l'enfance/jeunesse

2008 : La ville décide d'héberger la maison de quartier Palmer sur le site de la Colline et de partager les locaux

⇒ Ces décisions ont entraîné des dysfonctionnements importants, vu notre manque de préparation.

Décisions prises lors du CA du 29 janvier 2009 :

« Compte tenu de la position de non retour affichée par la ville et les graves dysfonctionnements liés au partage des locaux :

le Conseil d'Administration de l'association La Colline décide :

de transférer et redéployer l'ensemble de l'activité centre social sur le territoire du bas Cenon selon le principe « à nouveau territoire, nouveau projet social global ».

à partir du 1er Juillet 2009, en prenant appui sur le bâtiment municipal dit maison de quartier Camille Maumey

à condition que la ville s'engage à :

- soumettre à l'association toutes les décisions concernant les dits locaux, leur évolution et leur reconstruction et prendre à sa charge tous les travaux et dépenses liés au déménagement et aménagement,

- maintenir à minima, un niveau constant de financement en ce qui concerne les dispositifs et revenir en 2010 au même niveau de financement conventionnel qu'en 2008. »

Évolution de la situation après le CA du 29 janvier 2009

Par courrier du 18 février et une réunion du 06 mars 2009 il a été annoncé que la ville :

- Prendrait en charge le déménagement
- Avait décidé qu'il n'y aurait que des « travaux légers » à Camille Maumey
- Ne pouvait pas s'engager sur des financements dont elle n'est pas donneuse d'ordre.
- Que l'association la Colline pouvait disposer de salles dispersées pour mener ses activités.

Les termes « de travaux légers » et l'incertitude quant aux financements nous ont inquiétés. Puis, nous avons constaté l'impasse dans laquelle nous étions et nous nous sommes interrogés sur le maintien des activités à caractère communal telles que l'Alphabétisation et la Parenthèque.

Décisions prises lors du CA du 19 mars 2009

En fait nous avons réalisé que nos interrogations dépassaient les questions de travaux. Nous avons dénombré de nombreux points d'incertitude :

- Incertitudes pour les adhérents du haut Cenon
- Incertitudes sur le maintien des activités parenthèque et alphabétisation
- Incertitudes pour les salariés et donc sur le maintien des emplois
- Manque de temps pour travailler sur la conception d'un nouveau centre
- Incertitudes financières et gaspillage à comparer au sacrifice de 50 000 €uros
- Nécessité de s'adapter à une nouvelle direction
- Incertitudes sur l'identité du centre social

Nous avons mesuré les risques que nous faisons prendre aux adhérents et aux salariés

Le Conseil d'administration a voté pour les propositions suivantes :

- Différer le transfert de l'ensemble de l'activité du centre social
- Continuer à assurer l'alphabétisation et la parenthèque rue Langevin avec un accueil distinct de la Maison de quartier.
- Prendre le temps de travailler dans la sérénité à un nouveau projet de centre social sur le bas Cenon dont on connaîtrait le contenu et l'emplacement.

3/ PERSPECTIVES

Nous avons fait part de notre position à Monsieur le Maire et nous espérons entrer dans un processus de projet consensuel très bientôt.

Nous pouvons vous assurer que nous continuons notre action dans le sens de la recherche de l'intérêt de vous tous, les habitants du haut et du bas de Cenon et nous vous remercions de votre confiance.

Mr MORLHON prend ensuite la parole pour présenter les données statistiques du rapport d'activités 2008 et commenter les tableaux suivants.

RAPPORT ACTIVITÉS 2008

STATISTIQUES ADHÉRENTS

Répartition des adhérents par AGE

2008	0 à 3 ans		3 à 6 ans		6 à 11 ans		12 à 17 ans		18 à 25 ans		25 à 59 ans		60 ans et +		TOTALX
	Fille	garçon	Fille	garçon	Fille	garçon	Fille	garçon	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
totaux	9	12	39	38	75	80	34	75	37	10	197	41	106	14	TOTAL en 2008
total par tranche d'âge	0 à 3 ans total		3 à 6 ans		6 à 11 ans		12 à 17 ans		18 à 25 ans		25 à 59 ans		60 ans et +		
	21		77		155		109		47		238		120		

508 FAMILLES

dont **88 FAMILLES**
CLSH "du BAS"

STATISTIQUES BÉNÉVOLAT

BÉNÉVOLAT

ACTIONS 2008	Nombre de bénévoles	Nb h ou fréquence par bénévole	TOTAL heure/	Nb Semaine ou fréquence / an	Fréq ou sem. ou Mois	heures en + si préparation etc..)	TOTAL / AN
Président et CO présidence	3		20	22	F	13	453
Bureau (avant JUIN)	9	2	18	3	F	10	64
CA avant JUIN	16	2,5	40	7	F		280
AG (13 juin 08) dont préparation	18	3	54	1	1 fois	15	69
PARTENAIRES (UES, Mairie, Caf, Fédération...)	3	2	6	9	F	75	75
Commission "BAS CENON" à/c d/c	3		2	1	1 fois		6
AEPS	1	6		10	S		60
	5	2		22	S	4	224
ALPHA (code de la route)	3	5	15	5	S	75	75
ALPHA (cours)	1	9	1	32	S	10	298
	1	6	1	32	S		192
Accueil	1	8	8	25	S		200
Ecrivain public	1	3	3	45	S		135
ATELIERS artisanaux (Janvier à juin)	7	3	21	19	S		399
BOURSE vêtements AVRIL	26		600		1 fois		600
BOURSE vêtements OCTOBRE (25 pers)	25		573		1 fois		573
BOURSE jouets	1		6	1	1 fois		6
BOURSE puériculture (MAI)	6		112	1	1 fois		112
PIV + préparation	1	4	4	13	S		52
Bouquet de Familles (MAI)	8		209		1 fois		209
Aménagement espace 3 - 6 ans	5		41		heure		41
Groupe et Atelier "CUISINE"	6		16		F	3	99
Nombre de BENEVOLES en 2008	83					TOTAL d'heures de bénévolat en 2008	4222

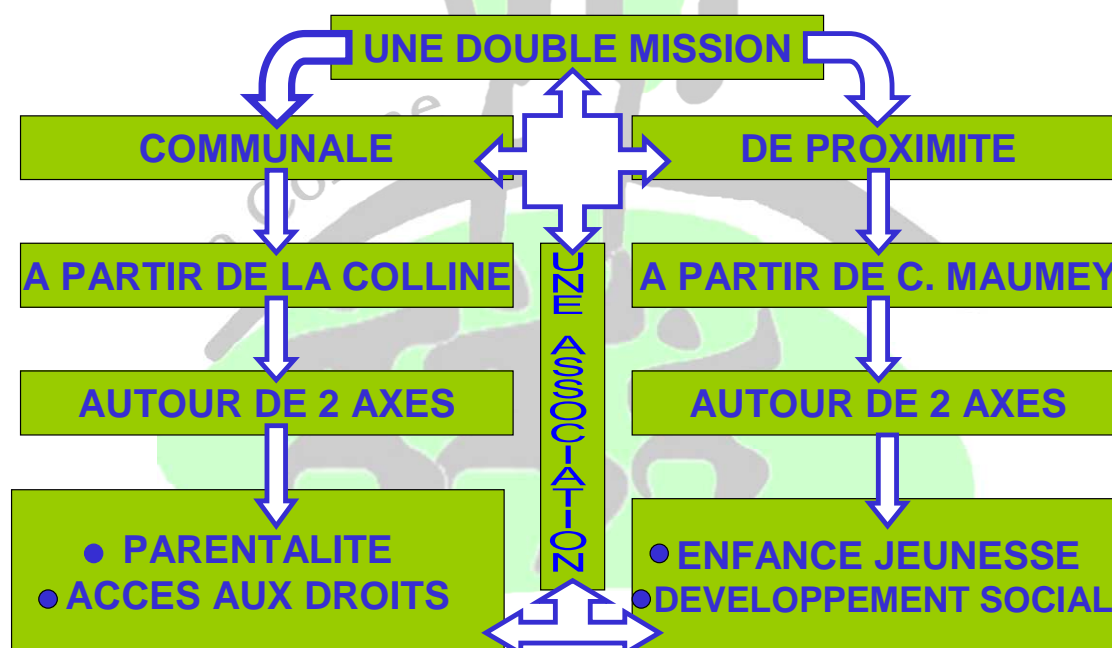
Équivalent à un temps plein = 2,32

TOTAUX	Répartition par QUARTIERS	SECTEURS	
260	PALMER	PALMER	267
3	LES GRAVIÈRES		
4	LA MORLETTE		
16	PLAISANCE	PLAISANCE	26
2	SEPTVILLE		
7	LES CÈDRES		
1	BEAULIEU		
6	Néréides		
6	Le Grand Pavois	08 mai 1945	101
3	Bérénice		
16	La Sarailière		
17	Le Loret		
33	La Marègue		
15	Le Mail		
1	GIONO		
1	Le Clos de l'empereur		
2	Le Clos des Cerisiers		
1	Le Clos des Bories		
12	LES CAVAILLES	Les Cavailles	31
1	VIREVENT		
18	LA VIEILLE CURE	HORS CENON	130
130	HORS CENON		
26	NON communiqué	NON communiqué	26

Répartition des adhérents par QUARTIERS					
TOTAUX	Répartition par QUARTIERS	SECTEURS			
44	HENRI SELLIER	"BAS"	186		
8	GAMBETTA				
69	BEAUSITE				
4	LISSANDRE				
2	CAILLY				
2	TESTAUD				
1	GRÉDY				
5	TOUR BLANCHE				
38	MAIRIE (et MAUMEY)				
1	PONTROUGE				
3	MONDESIR				
4	VICTOR HUGO				
5	"BAS" sans indication				
TOTAL adhérents 2008				767	

Mr **MIRANDA** présente ensuite le projet associatif 2008 et les actions s'y rapportant. Il précise que l'année 2008 a été scindée en 2 périodes de Janvier à Juin et de Juillet (date à laquelle les activités enfance –jeunesse ont basculé sur le bas Cenon) à Décembre.

LE PROJET ASSOCIATIF à partir de Juin 2008



LA PARENTHÈQUE

Elle s'articule autour :

- D'un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP)
- D'un centre de loisirs 3 - 6 ans
- D'ateliers parents enfants (ateliers contes – anniversaire – jeux...)

C'est aussi des temps forts réguliers :

- Paroles des parents
- Bouquets de familles (Bouquets d'automne et de printemps)
- Bourses au matériel de puériculture organisées par les parents, pour les parents

C'est aussi un lieu ressource pour les structures « petite enfance » du territoire

- Structures du SIVU (multi accueil la colline, Dolto, crèches, ram)
- Fêtes, ateliers psychomotricité, musique, lecture,...
- Parcours culturels en partenariat avec la MDSI de Cenon
- Formation thématiques professionnels et/ou parents

Mme PLANTARD Responsable de la MDSI de Cenon présente l'action « Parcours de découvertes culturelles » Ces parcours sont construits avec la MDSI et les partenaires sociaux de proximité dont le Centre social pour Cenon. Ils sont destinés à des familles suivies par les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI). En rassemblant des moyens et des compétences, il s'agit d'accompagner des personnes en difficulté sociale vers la vie culturelle en leur proposant des découvertes de spectacles, visites de lieux culturels ou du patrimoine, rencontres avec des artistes, des écrivains, participation à des ateliers de pratique artistique. Ouverture vers la culture et ses richesses, les parcours sont aussi un outil de socialisation. L'IDDAC et l'OCAC sont les partenaires culturels de ce dispositif.

LIEU D'ACCUEIL PARENTS / ENFANTS

	Total enfants Différents	Total familles Différentes	Total heures présence enfants
2006	33	27	290
2007	48	46	532
2008	62	55	783

Mme ROCHA témoigne en tant que mère de famille utilisatrice de la Parenthèque et membre du « Groupe de mamans ». Elle dit tout l'intérêt qu'elle y trouve pour elle et pour son enfant et souligne la qualité de l'accueil. « Au Centre social, on se sent en famille. J'y viens non pas parce que je n'ai rien à faire, mais parce qu'il y a plein de choses à faire ».

Mme HAILOUL abonde dans le même sens et remercie le Centre social pour l'avoir « aidée à s'intégrer et pas seulement en apprenant la langue mais aussi en étant utile pour soi et pour les autres ».

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csocialacolline.free.fr> – EMAIL : cslacolline@wanadoo.fr

Page 7 / 18

Mme SAADI insiste sur le fait que le Centre social compte de nombreuses familles de nationalités différentes : « c'est un beau mélange qu'il ne faut pas supprimer en faisant des différences entre le bas et le haut Cenon ». Elle remercie les salariés pour la qualité de leur travail, tant auprès des enfants que des familles. « Le Centre Social est indispensable pour nous et nos enfants, on est accueilli comme chez soi, on ne se sent pas des étrangers ».

Mme ITEY, cenonnaise de naissance, rappelle que la différence entre le haut et le bas Cenon a toujours existé. Elle se demande où est « l'intérêt faire déménager le Centre social dans les locaux de Camille Maumey qui sont appelés à être détruits avec l'élargissement de la voie ferrée ». Elle témoigne également de la satisfaction de ses deux petits enfants qui fréquentent assidûment et avec enthousiasme, le CLSH 3-6ans de la Parenthèque.

Un projet pour 2009: « MODE DE GARDE PARENTAL SOLIDAIRE »

« Je suis **Mme MELO**, maman de trois enfants. Mes enfants viennent aux activités du centre social et je suis aussi bénévole.

Présentation du projet « mode de garde parental solidaire » :

« Le centre accueille 220 personnes au cours de français et regroupe 35 nationalités différentes. En septembre 2007, vingt mamans ont exprimé leur impossibilité de participer aux cours d'alphabétisation proposés par le Centre, à cause du décalage des inscriptions entre le multi accueil et les cours d'alphabétisation.

Un travail de réflexion a été engagé avec la PMI, la commune de Cenon et la CAF, pour mettre en place un système de garde d'entraide parental.

Le projet consiste à mettre en place un mode de garde solidaire parental en complément du multi accueil pour favoriser l'intégration des familles en leur permettant d'accéder aux cours de Français. Si ce projet prend forme, il est possible que je travaille en temps qu'animatrice sur les temps d'accueil. Le fait de travailler au centre me plait, car j'y suis déjà impliquée et mes enfants fréquentent les activités. Travailler avec des enfants en bas âge m'a toujours plu. De plus des enfants d'origine étrangère, ça me touche, car je suis moi aussi d'origine étrangère.

Ça me permettra de me sentir utile, c'est aussi pour que les parents apprennent le français. Ça va m'apporter un plus, je vais pouvoir préparer ma validation d'acquis petite enfance ».

Expression de **Mme BELHMIHEUR** maman d'enfants du secteur 3/6 ans et participant aux sorties « Familles »

« Je suis Madame BELHIMEUR, mère de deux enfants (6 et 3 ans) résidente de Cenon depuis 2 ans et à la recherche d'un emploi. Je fréquente le Centre de loisirs de La Colline depuis juin 2007 et je tiens à vous faire partager l'intérêt que je lui porte.

Participer aux sorties familles avec le Centre m'a permis de développer d'abord un lien particulier avec mes enfants. En effet, les facilités (transport et coût) qu'offrent ces animations m'ont permis d'accéder à des moments de bonheur sans aucun stress, de profiter du moment présent et de pouvoir enfin m'occuper d'eux.

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csocialacolline.free.fr> – EMAIL : cslacolline@wanadoo.fr

Cela m'aide donc à développer des liens profonds et de leur offrir un autre moyen d'éducation.

A titre personnel, par le biais du Centre de loisirs de « La colline » j'ai réussi à établir des liens avec d'autres familles. Nous cherchons d'ores et déjà à nous inscrire aux mêmes sorties prochaines.

Sachant que j'habite Cenon depuis peu, je ne me sens plus aussi isolée qu'avant. N'ayant pas le permis de conduire, intégrer ces animations participe également à mon autonomie.

Pendant les petites vacances scolaires, de différents ateliers d'éveil ont été proposés aux enfants : cuisine, art plastique, sport et des sorties à caractère culturel. Toutes ces animations ont fortement été appréciées par mes enfants car les animatrices les ont proposées de façon sincère et généreuse.

En tant que femme et mère, la programmation (de 14h à 17h) me permettait de bien m'occuper le matin de mes enfants et de pouvoir me libérer l'après midi tout en sachant que les enfants sont entre de bonnes mains faisant des ateliers ludiques et pédagogiques.

Pour conclure, je dirais que le Centre de loisirs « La Colline » m'a permis de me sortir de mon isolement en connaissant d'autres familles, de me sentir autonome car je ne dépends plus de mon mari. Ce dispositif socioculturel m'offre la possibilité de découvrir des endroits tels que le lac d'Hourtin que je ne pourrais pas assumer financièrement toute seule. Pourvu que cela dure. »

INSERTION / ACCES AUX DROITS

- L'économie sociale et familiale
- les permanences ESF
- le point info vacances
- atelier / projet collectif cuisine
- les bourses aux vêtements

LE POINT INFO VACANCES (PIV)

- 125 visites
- 103 familles différentes
- 104 projets vacances familles
- 21 colonies enfants

Expression de **Mme Landru**, bénéficiaire du PIV :

« Je suis venue sur le Point informations Vacances pour trouver où partir en vacances avec mes enfants, je veux partir en vacances pour changer d'air

« Ça permet aux enfants de sortir du quartier et de faire des activités »

« Au centre social, on m'a aidée à partir, à trouver un lieu avec tout sur place car je n'ai pas de moyen de locomotion. »

« Je suis partie au camping, il y avait des activités pour les petits mais aussi pour les adolescents »

« Il y avait la plage, des soirées, on a passé des bons moments en famille »

« Cette année je reviens me renseigner au centre, je trouve les réponses à mes questions et on est bien accueilli »

ATELIER – PROJET CUISINE

- Apprentissage technique
- Echange de savoir faire
- Valorisation interculturelle
- Au service d'un projet collectif
(Organisation repas AG AICPP, buffet journée CREPS,...)

Paroles de **Zhora, Fanta, et Paola**, du groupe **cuisine** :

« J'étais très contente de faire la cuisine africaine et de montrer aux autres »
« Ça m'a plu d'apprendre les gâteaux de Zhora, pour en refaire aux enfants »
« On a fait des repas pour des personnes. Ils étaient contents, ils ont posé des questions, j'ai expliqué comment on faisait cette recette en Afrique, c'était bien »
« En cuisine j'ai rencontré des personnes que je ne connaissais pas »
« On a discuté, on a ri »
« Ça m'a donné des idées, quand j'ai des invités je fais les brochettes de fruits »
« J'ai appris à faire plein de choses et j'espère que ça continuera »
« Je suis venue pour apprendre des recettes des différents pays mais aussi pour rencontrer du monde ».

BOURSES AUX VÊTEMENTS

5974	Vêtements déposés
433	Listes déposées
2269	Vêtements achetés
529	Acheteurs
52	Bénévoles = 1173 heures

Mme PREVOST pour la **CSF** (Confédération Syndicale des Familles) :

« Le centre social est un lieu convivial et reconnu par les habitants.

La CSF est une association de consommateurs qui agit pour et avec les familles.

Le partenariat avec le centre social nous permet de toucher plus de monde et d'informer les familles sur nos actions (permanence, vide grenier ...).

Travailler avec le centre social nous permet de mutualiser nos moyens et de toucher plus de familles. Ainsi nous mettons en place des actions d'informations sur la consommation et la vie quotidienne. En 2008 : Téléphonie et Etiquetage alimentaire

Les bourses aux vêtements, sont des actions de solidarité entre les familles, les habitants. C'est un service mutuel. »

Paroles de bénévoles (Céline, Marie) :

« Ça permet de faire autre choses », « Ça nous fait une sortie, on ne reste pas tout seul à la maison », « On m'a fait confiance en me confiant des tâches », « J'ai fait des rencontres », « Je me suis sentie utile » « C'est aussi une aide financière pour les familles, on peut acheter des vêtements à petits prix ».

INSERTION / ACCES AUX DROITS - APPRENTISSAGE DU FRANCAIS

- Constance du nombre d'inscrits (230) et accueil spécifique d'un nouveau public : jeunes 18-25 ans- primo arrivants
- Accueil et suivi individuel régulier (138 / 245)
 - Relais/Orientation » dans les divers domaines:
 - Emploi – Formation (100)
 - Problèmes administratifs
 - Droit des étrangers
 - Santé, Aide budgétaire
- Mise en place de nouveaux projets:
 - préparation au code de la route
 - préparation au DILF
- Arrivée de nouveaux bénévoles en renforcement de l'équipe
 - 7 bénévoles (formation CLAP) et 4 salariés
 - + 1 personne mise à disposition par l'Education Nationale (FLS)
- La médiation dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Educative)
Soutien aux familles dont les enfants sont en situation de décrochage scolaire et lorsque les parents ne maîtrisent pas la langue française ni le fonctionnement de l'école.
- Renforcement du partenariat dans les divers domaines : aussi bien culturel, juridique, psychologique, éducatif, que dans la formation, l'emploi, etc...

Expression des adhérents : **Messieurs HARIZ, BELAÏD, Mme ERDEM**

Pourquoi les cours de français avec le Centre Social sont-ils importants?

- « C'est important pour apprendre à lire et à écrire »
- « Pour s'intégrer, pour la socialisation et pour communiquer mieux avec les français »
- « On a besoin de garder 10h à 12 h par semaine, pas 2h ou 4h »

Pour l'autonomie :

- « Maintenant, avec les cours de français, je peux aller chez le docteur toute seule »
- « Pour remplir seul une carte postale, mettre l'adresse »
- « Pour savoir lire et écrire les chiffres et remplir des chèques »

Pour les activités :

Apprendre le code de la route

- « Sans les cours de code, je ne saurais même pas comment s'appellent les panneaux »
- « A cause de mes soucis, j'ai arrêté le code mais avec le Centre Social je peux reprendre doucement »

Pour l'Aide juridique, psychologique, et toutes les aides après les cours

« Les ateliers d'art plastique avec la stagiaire sont très intéressants »

Pour l'informatique

- « L'informatique ça fait travailler énormément le moral, les mains, le cerveau, la mémoire »
- « Le jeudi matin j'aime travailler sur Internet »
- « Avec Internet, on peut communiquer avec notre famille »
- « On apprend en même temps que les enfants à utiliser un ordinateur, on ne se sent pas à l'écart, ça nous valorise »
- « En face de l'ordinateur, on a le sentiment d'avoir fait quelque chose de concret »

Pour le DILF

- « On est bien préparés pour l'examen avec l'équipe du centre social »
- « On apprend bien le français avec l'équipe du Centre Social »
- « Grâce aux professeurs j'ai retrouvé le sourire que j'avais perdu »

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csocialacolline.free.fr> – EMAIL : cslacolline@wanadoo.fr

Page 11 /18

Pourquoi faut-il rester ici?

- « Ici, c'est plus près pour la majorité des personnes »
 - « C'est à proximité de la halte- garderie, pour laisser les bébés et être à l'heure »
 - « En bas, ça nous pose un problème de temps pour le trajet, et un problème d'argent pour le tram et le bus »
 - « Il n'y a pas de temps pour amener et aller chercher les enfants à l'école »
 - « On est plusieurs à avoir des problèmes de santé pour se déplacer »
 - « Beaucoup n'ont pas de voiture »
 - « Il n'y a pas de place pour garer les voitures »
 - « En bas il y a trop de bruit à cause des trains, on ne peut pas bien apprendre »
- « Nous sommes un grande équipe c'est une grande erreur de se séparer pour la mobilisation du groupe, psychologiquement, maintenant qu'on a été longtemps ensemble. En bas on ne sera pas dans notre environnement, c'est un nouveau dépaysement C'est comme un nouvel arrachement. On vient de quitter notre pays, on va peut-être devoir quitter cette grande famille, cette grande maison qu'est devenu pour nous le Centre Social ».

M. KARBIA - représentant l'association **ALIFS** - souligne 4 éléments importants pour un Centre social :

- l'existence d'un projet social global,
- la proximité du territoire dans l'intérêt des publics,
- la durée dans laquelle s'inscrit son action
- le partenariat.

Il précise que ce partenariat existe depuis de nombreuses années et se traduit en particulier avec le « Printemps des poètes » qui permet aux publics l'accès au droit à la culture tout en étant eux-mêmes acteurs. Il souhaite que ce partenariat perdure.

Mme BENDARKA - représentant l'**AMI** (Association Médiation Interculturelle) rapporte que les permanences tenues au Centre social par Mme CASSAGNE permettent un accompagnement de qualité de par la place centrale occupée par les professionnels du Centre social et leur rôle d'accompagnement.

<p>REDÉPLOIEMENT SUR LE BAS CENON OFFRE STRUCTURANTE ENFANCE - JEUNESSE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL</p>

OFFRE STRUCTURANTE ENFANCE – JEUNESSE

- Création d'un accueil de loisirs 6-11 ans et 12-17 ans
- Création d'un accueil d'accompagnement scolaire 3 soirs par semaine
- Offre structurante à partir des locaux de Camille Maumey (centralité) et dans les quartiers (proximité)
- Chantiers jeunesse / camps et séjours Montalivet et Pyrénées
- Un total de 186 adhérents (6-17 ans) représentant 88 familles

Un projet pour 2009: « Pyjamas de Gala »

Mme DAFONTE présente l'action dite « Pyjamas de gala ». Elle est à l'origine d'un groupe de parents dont le projet est de pouvoir aller voir des spectacles en soirée à Cenon pendant que leurs enfants sont confiés au Centre social. Le projet final prévoit que pendant le même temps, les enfants puissent avoir leur propre spectacle (sur le modèle des « Petis Couch'tard » du Centre social de Bordeaux nord. Le projet a démarré en Mars.

DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

- Rencontre des différents acteurs du bas Cenon (associations, écoles, habitants...). Propositions d'actions collectives.
- Partenariat avec l'association Sellier Gambetta et les bailleurs du bas Cenon (Clairsienne sur le quartier Beausite et Domofrance sur le quartier Sellier)

OFFRE STRUCTURANTE ENFANCE – JEUNESSE

Expression d'Amine (15 ans), accompagné de Sofiane, Lyesse, et Nelson (14 ans)

« Je m'appelle HORRI Amine, j'ai 15 ans je suis adhérent à La Colline depuis un an et demi.

Les animateurs sont venus devant le collège et dans le quartier BEAUSITE pour distribuer des tracts.

Au début, nous ne leur faisons pas forcément confiance, parce que les animateurs qui venaient avant eux dans le quartier, nous promettaient beaucoup de choses mais qui ne se sont pas réalisées.

C'est surtout la réunion d'information avec les parents et le programme que les animateurs de « La Colline » nous ont donné, qui m'a donné envie de venir, moi et mes copains.

Après le premier programme, c'est parti très vite, nous avons eu plus confiance en La Colline, car les activités des vacances nous ont satisfaits.

J'ai pu découvrir des activités que nous n'avions jamais faites auparavant comme le karting, la moto ; c'était la première fois que nous, les jeunes avons fait un programme avec les animateurs autour d'une table. Les animateurs ne nous ont pas imposé les activités.

Nos parents ont très vite eu confiance en La Colline, car ils organisent à chaque vacance des réunions où l'on parle du déroulement des vacances avec des photos et un pot. Les animateurs essaient d'améliorer l'accueil pour les jeunes pour les vacances d'après. »

Expression de Madame BOUDIGUES maman d'enfants du secteur 6 /11 ans

« J'ai découvert le Centre Social lors d'une intervention sur la résidence Henri SELLIER où là j'ai rencontré Yassine.

Nous avons discuté et il m'a expliqué le fonctionnement et les projets du Centre Social pour les jeunes.

Je lui ai exprimé mes doutes et mes inquiétudes concernant mon fils et il m'a convaincu de faire un essai sur le projet de chantier au stade Léo Lagrange (travailler le matin et divertissement l'après midi), ce qui n'était pas facile car il ne connaissait personne.

Nous pensions que cela allait être compliqué car pour la première fois, il fallait que Benji se prenne en charge (partir et revenir tout seul de la maison, ne pas perdre ses clés, se préparer le repas etc...)

Aujourd'hui, Benji est un enfant épanoui qui a confiance en lui, il apprécie d'aller au Centre Social où il peut pratiquer diverses activités qu'il aime.

Nous ne regrettons pas d'avoir fait découvrir le Centre Social à notre enfant car pour nous aussi cela a été un soulagement de le voir grandir. »

Un projet pour 2009 sur le bas Cenon : « VIES DE QUARTIERS »

LUCIEN CUBERA, Président du Comité de Quartier SELLIER GAMBETTA, membre du CA de La Colline,

« Projet d'un chantier intergénérationnel à la résidence Sellier Gambetta de Cenon, du 20 au 24 avril 2009. A l'initiative des partenaires, Mairie de Cenon, Centre Social La Colline, Bailleur Domofrance (M. BONNEAU) Association Sellier Gambetta,

« En 1992, l'inauguration d'une mosaïque, faite par les résidents de Sellier, avec, en soutien, la mairie de Cenon et ATD Quart Monde. Aujourd'hui cette mosaïque a besoin d'un sérieux lifting, pour lui permettre de retrouver une seconde jeunesse.

Aussi, à l'initiative et avec le concours des partenaires ci-dessus, ce chantier jeunesse se déroulera du 20 au 24 avril avec les jeunes et les adultes de la Résidence. Les bonnes volontés seront les bienvenues, ainsi que la présence des parents, selon leur disponibilité. »

A l'initiative des animateurs, une réunion a eu lieu jeudi 02 avril, en présence des parents. Donc, bon courage aux intervenants et rendez-vous au 20 juin, pour l'inauguration à l'occasion de la fête de quartier. Merci à tous. »

A l'issue de la présentation de ce rapport d'activité illustré par les prises de paroles des usagers, habitants et partenaires, **Mr SIMOUNET** intervient pour constater que le Centre social donne satisfaction aux habitants et qu'il s'en réjouit. Il tient à préciser que la position du Centre sur le bas Cenon est le résultat d'un travail de réflexion partagée. Concernant la baisse de 50000 € de la subvention municipale à l'association La Colline, il rappelle qu'il s'agit d'un effort qui a été demandé à toutes les associations concernées (OCAC, CCAS, etc...).

Le problème de la cohabitation à La Colline, entre l'équipe Centre social et l'équipe des animateurs municipaux s'est posé. C'est pour cela que le transfert du Centre social a été envisagé sur le bas, avec l'accord du Conseil d'Administration de l'association sous certaines conditions parmi lesquelles la réalisation de travaux. Sans attendre la réponse de la ville qui a été favorable à 90% et transmise le 30 mars 2009, le CA a fait volte face.

Mme COIFFIER répond que nous n'étions d'accord que sur le redéploiement du secteur enfance jeunesse sur le bas de Cenon.

Mr SIMOUNET pense que le Centre social a toute sa place à Cenon, qu'il soit situé en haut ou en bas n'est pas le plus important.

Mr MORLHON répond que depuis le début la ville entretient la suspicion en soulignant le « volte face » de l'association et en laissant entendre clairement que c'est le directeur qui en est à l'origine. Mr MORLHON exprime son vif désaccord.

Mme COIFFIER rappelle que la position de l'association est liée à un certain nombre d'incertitudes qu'elle a souligné dans le rapport moral et qu'il est réducteur de ne considérer que la seule question des travaux. Elle réaffirme que l'association souhaite trouver avec la ville, une solution transitoire et consensuelle dans l'intérêt général.

Mr SIMOUNET quitte la séance.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

Le rapport moral et le rapport d'activité 2008 de l'association « La Colline » sont portés au vote de l'Assemblée Générale. Ils sont tous deux adoptés à l'unanimité des membres présents.

Déclaration de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Gironde :

« Parce que la Fédération connaît l'importance du processus de changement initié par le Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne dans lequel sont engagées les quatre communes de la rive droite de l'agglomération, elle prend acte des développements en cours dans la mise en œuvre de ce projet sur la ville de Cenon et de leurs impacts sur le devenir du Centre Social géré par l'Association « La Colline » par la prise en compte notamment du territoire du Bas Cenon.

Pour autant et comme elle l'a fait savoir au Maire de la commune, elle regrette les incompréhensions et les maladroites qui n'ont pas permis la sérénité indispensable dans un débat très important, puisqu'il s'agit du devenir du centre social sur la commune, entre la ville et l'association pour mettre concrètement en œuvre ces évolutions.

La Fédération tient à saluer aujourd'hui l'importance du travail réalisé par l'association La Colline, tant par les bénévoles que l'équipe salariée, pour rendre véritablement opérationnelles les orientations de la ville, en acceptant de s'inscrire dans l'avenir ainsi tracé, tout en préservant l'acquis de plusieurs décennies de travail au service de la population.

C'est pourquoi nous apportons notre soutien aux propositions qui sont faites aujourd'hui par le Conseil d'Administration et la co-présidence de l'Association et qui nous semblent de nature à clarifier les éléments du débat. Elle souhaite que la ville les intègre comme des éléments devant nourrir les négociations en cours ; elle engage également l'association à continuer à faire des propositions qui prennent en compte les demandes de la ville tout en ayant le souci du projet social du centre et des moyens nécessaires à son développement, projet qui, par définition, reste un projet d'accueil global.

La Fédération se déclare disponible pour travailler dans cette voie, tant avec l'association qu'avec la ville, pour que le projet du centre social puisse continuer à se déployer dans le cadre du développement communal, intégré dans le partenariat local et au bénéfice de l'ensemble de la population cenonnaise. »

Mr CASTELAIN – Président de la Fédération Départementale des Centres Sociaux.

RAPPORT FINANCIER 2008

Madame LOPEZ, trésorière de l'Association présente en détail le compte de résultat et le bilan financier 2008.

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE 2008

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE 2008

Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
60 - Achats	30 473,10	4,45%	70 - Produits de l'association	18 671,62	2,68%
61 - Services extérieurs	22 294,38	3,25%	74 - Subvention Etat	26 000,00	3,73%
62 - Autres services extérieurs	82 242,69	12,00%	74 - Subvention CNASEA	12 074,48	1,73%
62 - Personnel M.A.D CAF	227 092,00	33,14%	74 - Subvention Département	37 767,00	5,42%
62 - Personnel M.A.D autre	16 520,70	2,41%	74 - Subvention Commune	293 905,64	42,15%
63 - 64 Rémunérations associatives	283 939,92	41,44%	74 - Subvention Autres organismes sociaux	567,60	0,08%
65 - Charges de gestion courante	14 128,57	2,06%	74 - Subvention Personnel M.A.D	169 200,00	24,27%
67 - Charges exceptionnelles	1 368,45	0,20%	74 - Subvention CAF PS **	95 366,85	13,68%
68 - Dotations aux amortissements	7 107,93	1,04%	75 - Autres produits de gestion courante	3 536,43	0,51%
			76 - Produits financiers	1 524,25	0,22%
	685 167,74	100,00%	77 - Produits exceptionnels	5 492,84	0,79%
			78 - Reprise provisions	14 003,15	2,01%
			79 - Transfert de charges	19 108,77	2,74%
Résultat bénéficiaire	12 050,89				
	697 218,63			697 218,63	100,00%

60

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	16 702	CAPITAUX PROPRES	240 590
Valeur d'origine	95 304	Fonds Associatif	202 764
Dot. aux amortissements	-78 602	Subvention non renouvelable	10 213
		Réserve	15 562
		Résultat de l'exercice	12 051
		PROVISIONS R&C	0
		Provisions	0
Fournisseur débiteur	246	DETTES FINANCIERES	0
Fournisseurs débiteurs	246	Dettes financières	0
CREANCES	72 435	DETTES FOURNISSEURS	10 716
Créances	72 435	Dettes fournisseurs.	10 716
DISPONIBILITES	183 034	DETTES SOCIALES	18 131
Disponibilités	183 034	Dettes sociales	18 131
Cptes régularisation	895	Cptes régularisation	3 875
Compte régularisation.	896	Compte régularisation.	3 874
TOTAL ACTIF	273 312	TOTAL PASSIF	273 312

Monsieur QUANCARD, commissaire aux comptes, donne ensuite lecture de son rapport qui atteste qu'il a examiné, approuvé et certifié conformes les comptes de l'Association pour l'année 2008.

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csocialacolline.free.fr> – EMAIL : cslacolline@wanadoo.fr

Page 16 /18

VOTE des comptes de l'Association

**Les comptes de l'association « La Colline » et le bilan sont proposés au vote de l'Assemblée Générale. Ils sont adoptés à l'unanimité des votants présents.
L'Assemblée Générale approuve le résultat excédentaire de 12 051€ et décide de l'affecter au compte réserve.**

L'Assemblée Générale Ordinaire étant close, **Mr MIRANDA** propose de passer en Assemblée Générale Extraordinaire pour pouvoir procéder à des modifications statutaires dont l'objet est double :

- répondre aux exigences requises pour que l'Association soit agréée « Jeunesse et Sport et d'Education Populaire »
- acter le principe de la CoPrésidence.

Mr CHARDONNET – administrateur- présente les modifications des articles suivants :

Titre II – Objet, moyens et composition

Article 4 – Composition - 2ème paragraphe

« Membres actifs :

Ensemble des membres adhérents (personnes physiques ou morales) à l'association et à jour de leur adhésion de l'année en cours. **Tout individu à partir de seize ans, peut devenir membre actif.** En adhérant, chaque membre actif accepte les dispositions des statuts et du règlement intérieur. »

Proposition de supprimer la phrase «**Tout individu à partir de seize ans, peut devenir membre actif** »

Titre III – Administration

Article 9 - Fonctionnement du Conseil d'Administration - 1er paragraphe

« Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par **son Président** ou sur la demande de la moitié au moins de ses membres. »

Remplacer : « **son Président** » par : « **sa Présidence** »

Article 9 - Fonctionnement du Conseil d'Administration - 3ème paragraphe

« Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, **le Président** dispose d'une voix prépondérante. Il est tenu un procès- verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par **le Président** et le Secrétaire. »

Remplacé par : Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, **la présidence** dispose d'une voix prépondérante. Il est tenu un procès- verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par **un Co-président** et/ou le Secrétaire. »

Article 11 – Conseil d'administration – Pouvoirs

1er paragraphe - alinéa « b »

Il statue sur **l'admission** et l'exclusion d'un des membres

Remplacé par : « Il statue sur **l'exclusion d'un** membre »

Article 12 - Le bureau

1er paragraphe - 2ème ligne

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres actifs, au scrutin secret, un Bureau composé de : **un président**, un secrétaire, un trésorier et des adjoints s'il y a lieu.

Le Bureau est composé de 3 à 9 membres au maximum et il est élu pour **3 ans**.

Remplacé par : « Le Conseil d'administration élit parmi ses membres actifs, au scrutin secret, un Bureau composé de : d'un président **ou de co-président(s)**, un secrétaire, un trésorier et des adjoints s'il y a lieu. Le Bureau est composé de 3 à 9 membres au maximum et il est élu pour **4 ans**. »

Article 13 - Pouvoirs du Président

« **Le Président** cumule les qualités de président du bureau, du conseil d'administration et de l'Association. Il assure la gestion quotidienne de l'association, agit pour le compte du bureau, du conseil d'administration et de l'association, notamment :

a) Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et possède tous pouvoirs à l'effet de l'engager.

b), c), d), e), f), g), h), i), j), k)

l) Il signe au nom et pour le compte de l'association toute convention de partenariat et de prestations de services.

Remplacé par : « **Le Président par La Présidence** » et « **il par elle** »

Article 15 - Pouvoirs du Trésorier

2ème Paragraphe

« Il peut, sous le contrôle du **Président**, procéder au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes. »

Remplacer « **Président** » par « **Présidence** »

Article 16 – Pouvoirs du Vice-Président

« Le vice-président seconde le **Président** dans l'exercice de ses fonctions. Il le remplace en cas d'empêchement prolongé ou permanent, selon les modalités prévues au règlement intérieur.

Remplacer « **Président** » par : « **la Présidence** » et « **Il le** » par « **la** »

VOTE des modifications statutaires

L'ensemble des modifications statutaires proposées sont acceptées et votées à l'unanimité des membres votants.

Henriette COIFFIER



CoPrésidente

Jean-François MORLHON



CoPrésident